

# TNT Events ouvre la nouvelle page du parc expo de Belfort-Andelnans



*Le projet comprend principalement une extension logistique (en haut à gauche) et la création d'une nouvelle salle de 1.000 m<sup>2</sup> (à droite). © Architecture Spirit - 2ED*

La PME exploitante et désormais propriétaire du parc d'expositions en périphérie de Belfort enclenche l'investissement d'environ 10 millions d'euros qui doit moderniser et étendre l'équipement, de sorte à le positionner clairement et de façon complémentaire parmi les différents lieux événementiels du Nord Franche-Comté. L'objectif consiste à poursuivre l'augmentation de la fréquentation, qui dépasse à présent les 100.000 entrées annuelles, sans chercher à rentrer dans la dimension de parcs expos voisins, ni de l'Axone à Montbéliard. Porteuse de cet ambitieux projet, TNT peut s'appuyer sur 20 ans d'activités bien consolidées dans l'événementiel.

L'AtraXion veut justifier son nom. L'ainsi désormais dénommé parc d'expo d'Andelnans (Territoire de Belfort) commence d'entreprendre une restructuration en profondeur, sous la conduite de TNT Events. La PME nord-franc-comtoise va injecter quelque 10 millions d'euros dans un projet de cinq ans pour ce site où elle est devenue seule maîtresse à bord. Exploitante de l'équipement depuis 2015 pour le compte du conseil départemental du Territoire de Belfort, elle s'en est rendue propriétaire l'an dernier à la suite de sa mise en vente par la collectivité.

Le parc aurait alors pu tomber dans l'escarcelle d'un gros acteur de l'événementiel, mais tel n'a pas été le cas. « *Nous nous sommes battus pour être retenus* », confie Thomas Mouhat, président de TNT Groupe. Qui convient aussi que la dimension de l'équipement ne le situe pas dans les seuils de

rentabilité à partir desquels les grands du secteur dressent une oreille particulièrement attentive.

Mais l'« *AtraXion Parc Expo Nord Franche-Comté* » a déjà bien redressé la tête en dix ans de gestion TNT. Celle-ci avait succédé à vingt premières années souvent instables, jalonnées de quatre exploitants différents et conclues par la liquidation de la société gestionnaire, la SAS Aire Expo. « *Nous avons repris avec une fréquentation de 42.000 visiteurs en 2015. Neuf ans plus tard, nous en sommes à 112.000 entrées (+ 14.000 en un an) pour 56 événements avec un taux d'occupation de 69 %, en hausse de trois points sur un an. Nous comptons plus de 60 rendez-vous programmés cette année, qui doivent ainsi encore augmenter l'activité et les recettes* », souligne Thomas Mouhat. Les manifestations 2024 se sont réparties entre « *55 % à finalité professionnelle (\*) et 45 % grand public* » (salon de l'habitat, salon du vintage, show voiture, foire aux vins...), poursuit le dirigeant.

Le total de fréquentation et sa nature laissent ainsi TNT Groupe concevoir le **parc d'Andelnans comme un « intermédiaire »** dans son environnement : entre Micropolis à Besançon et le Parc Expo de Mulhouse (500.000 entrées annuelles) à l'échelle interrégionale de ce type d'équipements ; entre l'Axone de Montbéliard (200.000 visiteurs) et l'Atria de Belfort, à l'échelle du Nord Franche-Comté concernant les sites en mesure d'accueillir des événements professionnels.



*La modernisation-extension veut donner un coup de jeune à l'équipement dont la création remonte à 1993. ©*

*Architecture Spirit - 2ED*

Le « *Projet 24-30* », en référence à ses années de concrétisation, repose sur ces deux analyses. Il se divise en quatre phases aboutissant à une fourchette d'investissement « *de 9 à 11 millions d'euros* », selon qu'elles se réalisent en intégralité ou non.

Deux tranches sont considérées comme indispensables. Pour commencer, **un nouvel entrepôt de 1.200 m<sup>2</sup> sera aménagé à l'arrière des bâtiments d'exposition** : TNT Groupe y regroupera les



différents matériels et équipements qu'il stocke aujourd'hui dans la zone d'activités de Bavilliers-Argiésans, grâce des travaux qui devraient commencer dès mai prochain, jusqu'à la fin de l'année.

Suivra, d'ici fin 2027, la création d'un nouveau hall de 800 m<sup>2</sup> d'expositions, complémentaire aux 3.200 m<sup>2</sup> existants depuis l'origine en 1993. Il est conçu modulable, de sorte à pouvoir accueillir au moins deux événements en même temps, voire davantage avec des jauges variables dans cette nouvelle surface appelée « La BoX. »

Ces deux échéances concentrent les enjeux les plus forts du projet. D'une part, le regroupement logistique permet à TNT de vendre son site actuel, « *ce qui procure une source de revenus qui fonde le modèle économique du projet dans un premier temps* », souligne Thomas Mouhat. L'entreprise pourra opérer de la sorte l'apport de fonds initial, avant de miser plus tard sur les surcroûts de recettes pour financer la suite des investissements, « *sans appel aux subventions publiques* », affirme le dirigeant. Quant à l'espace modulable, « *il mettra fin à la principale faiblesse actuelle du parc expo, son incapacité à accueillir plusieurs manifestations simultanées. Il apportera la jauge en-dessous de l'Axone et au-dessus de l'Atria qui nous rend complémentaires de l'offre existante, il n'est pas question de devenir des concurrents* », décrit le dirigeant.

## La connaissance des forces et faiblesses du site



*Les matériels et équipements aujourd'hui stockés sur la zone d'activités de Bavilliers-Argiésans seront regroupés sur le site même du parc L'AtraXion, au sein du nouveau dépôt qui enclenche le projet cette année. © Mathieu Noyer*

La suite, en 2029 puis 2030, comprend l'installation d'une brasserie dans une autre extension de 450 m<sup>2</sup> ainsi que d'un espace événementiel privatif, avant l'aménagement de coursives qui instaureraient

le lien physique entre les différentes parties du parc. Pour l'ensemble du projet, TNT s'appuie sur la maîtrise d'œuvre des terrifortains Architecture Spirit et 2ED.

Le projet est ambitieux et courageux. Thomas Mouhat en est conscient, il n'est pas gagné d'avance. Mais il estime que si un opérateur peut le réussir, c'est sa société. « *Nous avons pour nous le fait de connaître parfaitement le site : ses forces et aussi ses faiblesses. Et nous sommes à l'écoute des attentes du territoire* », déclare-t-il. Par exemple celles exprimées sur les parkings saturés lors des événements principaux, ainsi que l'ont rappelé les premiers interlocuteurs informés du détail du projet : TNT l'a dévoilé ce lundi 10 mars lors de l'assemblée générale de la CPME Nord Franche-Comté.

La PME peut faire valoir le service à l'économie locale qu'elle rend depuis bientôt 20 ans, de par ses diverses activités par ailleurs. TNT Events désigne avant tout une agence d'événementiel, « *métier historique* » exercé grâce à la force imaginative de 10 chefs de projet. Par ailleurs, elle loue du matériel de manifestations (audiovisuel, décors, mobiliers) pour des consoeurs d'événementiel ou d'autres parcs d'expositions. Elle confectionne aussi des stands et des éléments de scénographie. A ce titre, elle intègre sa propre menuiserie de confection de mobiliers provisoires en bois. Elle propose, enfin, la location des salles de l'AtraXion.

**Cet ensemble emploie 30 salariés pour un chiffre d'affaires situé à 4,4 millions d'euros en 2024.** L'année dernière a été marquée par un accord-cadre avec le groupe pour l'événementiel dans le grand quart Nord-Est venu renforcer un portefeuille de clientèle qui inclut de grands noms de l'industrie locale comme Alstom et le groupe Lisi. De quoi conforter la montée en puissance de TNT Groupe que va supposer la réussite de son « 24-30 » à Andelnans.

*(\*) dont 30 % de salons, 12 % d'assemblées générales, 10 % de cérémonies et soirées d'entreprises (source : rapport d'activités 2024).*



*Président de TNT Group, Thomas Mouhat conduit à ce titre l'équipe qui porte l'ambitieux projet de restructuration de l'AtraXion. © Mathieu Noyer*